

Rapport de la sous-commission des comptes 2010

Dicastère de M. Pierre-André Monnard

Composition de la sous-commission

Madame Pascale Gazareth (POP) - rapporteuse
Monsieur Pierre-Alain Borel (PS) - excusé
Monsieur Hughes Chantraine (UDC)

Etaient présents :

Monsieur Pierre-André Monnard, conseiller communal en charge du Dicastère (durant toute la durée de la séance)

Puis, dans l'ordre de présentation de leur Service :

M. Laurent Frascotti, chef du Service Informatique Communal (SIC)
M. Jean-Michel Mollier, commandant du Service d'Incendie et de Secours des Montagnes Neuchâteloises (SISMN)
M. Yves-Alain Maurer, chef de la Sécurité publique
M. Blaise Fivaz, chef du Service du Domaine Public (SDP)
Mme Sylvène Aeschlimann, cheffe du Contrôle Financier
M. René Barbezat, chef du Service Financier

123 SIC

La mise en place du SIEN apporte de nombreux avantages pour notre ville, comme de pouvoir bénéficier de compétences élargies, même si le prix à payer pour bénéficier de ces compétences est peut-être de les voir à terme plus encore concentrées dans le bas du canton. La capacité du SIEN permet d'absorber sans coût supplémentaire l'importante augmentation du volume de données stockées par les différents services de la ville.

3311000 Amortissement PA: forte baisse, les amortissements prévus ayant été réalisés pour la plupart lors du bouclage des comptes 2009.

4361300 Autres recettes : il s'agit principalement d'anciens ordinateurs rachetés par le personnel communal après remplacement. Le solde a été éliminé par Job Eco, sauf quelques postes remis à des associations.

560 Cultes

Les frais relevés dans ce chapitre peuvent varier en fonction des travaux effectués ou non dans le cadre de l'entretien réalisé par la Ville dans les lieux de culte des principales communautés religieuses chaux-de-fonnières. Dans la pratique, ce sont les Travaux publics qui gèrent cet entretien. L'explication concernant le Grand Temple, resp. l'Abeille, (3652400 et 3652500) sera transmise ultérieurement.

600 Finances

32 Intérêts passifs : la réduction de la dette, les résultats comptables des derniers exercices et les taux d'intérêt bas ont permis de réduire ce poste jusqu'à son niveau plancher. Celui-ci devrait néanmoins augmenter dès 2011 du fait de l'épuisement de notre trésorerie. Le service financier met beaucoup d'énergie à anticiper cette augmentation et à en limiter l'ampleur, en particulier dans la perspective d'une probable remontée des taux d'intérêts. Ses stratégies obligent un suivi très régulier des emprunts actuels, ce qui pourrait poser problème lors des absences du chef de service, lui seul ayant actuellement et les compétences et l'autorité nécessaires pour réaliser ce suivi. Au niveau du suivi proprement dit, les collaborateurs du service sont toutefois à même de suivre la situation et d'entreprendre certaines démarches; de plus, le chef de service est généralement atteignable.

3616000 Contribution de solidarité: cette contribution de « solidarité » de 1,572 million, ignorée lors de l'établissement du budget, s'ajoute aux reports de charges et autres baisses de prestations que l'Etat fait peser sur nos finances communales en lien avec le frein aux dépenses cantonal.

3657500 Encouragement cinéma: le changement de clé de répartition a été décidé par le Conseil d'Etat après l'établissement du budget 2010.

4391000 Autres recettes : remboursements de prêts amortis en pertes sur débiteurs. Correspond p.ex. à des prêts accordés en lieu et place d'une subvention et dont la Ville anticipe un possible non-remboursement.

4391500 Correction globale des amortissements: les amortissements prévus ont été effectués lors du bouclage des comptes 2009.

610 Contributions

L'évolution de l'impôt fait l'objet d'une discussion générale dont il ressort que l'impact financier de la crise sur les revenus de la population chaux-de-fonnière a sans doute été plus fort en 2010 qu'en 2009 en raison notamment du phénomène qui pousse les personnes soumises à une baisse de revenu à n'adapter leurs dépenses qu'après quelques mois. D'où un effet retardé sur d'autres catégories de contribuables.

Les comptes 2011 diront si la baisse constatée relève bien de ce genre d'explication ou si elle est plus structurelle. L'utilité d'une péréquation de l'impôt des personnes morales est une fois de plus relevée au vu des fortes fluctuations induites par les stratégies comptables des sociétés, ainsi que des efforts disparates entre les communes concernant les infrastructures à mettre en place.

Le niveau des débiteurs est élevé en regard de l'impôt total mais une grande partie des sommes dues est encaissée un peu plus tard (bordereaux de décembre encaissés en janvier p.ex.). On compte entre 3,5 et 3,8 millions de créances réellement perdues chaque année.

4001310 PP (...) principe d'échéance : le montant a été estimé sur la base de projections raisonnables, sans optimisme ou pessimisme exagéré, ni volonté d'équilibrer les comptes avec le poste équivalent pour l'aide sociale. Quelques postes sont encore comptabilisés selon le principe de caisse et non d'échéance, mais ça reste des exceptions.

4011200 PM Comptes d'insuffisances: le montant est symbolique, surtout en comparaison de l'équivalent pour les personnes physiques (4001200). Il correspond à la pratique de l'Etat qui n'hésite pas à contrôler et sanctionner ces dernières mais refuse d'agir de même avec les personnes morales. La Ville dénonce systématiquement cette pratique depuis des années, en vain.

4391100 Récupération créances perdues: poste toujours aléatoire. Il s'agit des sommes qu'on encaisse finalement sur les créances confiées à l'office des poursuites (actes de défaut de bien, etc.) et qui sont amorties pour anticiper leur probable non-recouvrement. Poste élevé en 2010 malgré les autres signes de fragilité financière de la population.

630 Contrôle financier

4367150 Honoraires: forte hausse des recettes liée à des mandats spéciaux assumés par la responsable en 2010 (liquidation de la caisse de pension communale en particulier).

Le problème des factures hors budget découvertes aux TP a beaucoup occupé la responsable. Il soulève l'intérêt de procéder à des analyses de risques pour décider quelles procédures de contrôles mettre en œuvre afin d'éviter d'autres mésaventures de ce type. L'intégration du Service financier ou du Contrôle financier dans les commissions de construction a déjà permis d'en réduire certains.

860 SDP

30111100: les salaires du personnel « interne » et « externe » (patrouilleurs scolaires, etc.) figurent désormais sur des lignes séparées.

3095000 Mandat à des tiers: le montant inscrit aux comptes est contesté par l'Etat qui réclame le paiement du mandat de prestation sur 35 EPT pour le premier semestre de l'année, arguant que la nouvelle convention conclue en 2010 à 32 EPT n'est entrée en vigueur que dans la seconde moitié de l'année. Le litige, non résolu, porte sur quelque CHF 200'000.--.

3182300/4344000 Fourrière: ce compte, bénéficiaire, figurait auparavant aux travaux publics. Son avenir devra être clarifié : le garage qui assure l'enlèvement des véhicules prévoit de cesser cette activité et aucun repreneur n'a été trouvé à ce jour. Une solution serait d'assurer cette prestation à l'interne par l'achat d'un véhicule adéquat.

3185950 Frais de chiens, SPA: correspond aux frais de pension des chiens inscrits au registre de la Chaux-de-Fonds et confiés à la SPA du Locle (seule agréée dans les Montagnes). Ce compte existait avant sous forme de subvention, équivalant à un forfait. Une convention a été passée avec la SPA pour fixer les règles d'une facturation à la prestation réelle. La SPA de La Chaux-de-Fonds n'accueille que des chats. Il n'est pas prévu d'étendre la taxe des chiens aux chats que leurs propriétaires laissent sortir en ville.

3191000 Frais d'administration et généraux: la hausse vient en partie du rattrapage réalisé suite à l'ouverture des registres français pour les amendes d'ordre, chaque consultation de registre étant facturée.

4272300 Place du Marché: légère baisse qui s'explique sans doute en partie par le déménagement à la Carmagnole. Il n'y a pas de départs parmi les habitués du marché. La question d'une couverture du marché sera reprise en plénière dans la mesure où elle concerne d'autres dicastères.

870 SIS

Les grandes manœuvres continuent en matière de réorganisation des services de secours. L'entrée en vigueur des modifications liées à POLFEU09 est actuellement prévue pour 2013. Le dessinateur entré en fonction est chargé des plans d'intervention dans les bâtiments ayant adhéré au téléalarme; ce poste, compris dans l'abonnement téléalarme, est largement autofinancé.

3181800 Communication radio: le changement de matériel a permis une économie et amélioré le service, les pannes étant fréquentes avec les anciens appareils.

3184800/900 Prévention: les prestations réalisées par le SISMN sont en partie compensées par les recettes du compte 4907900 (part imputée au SDP sous 3907900).

3184950 et 4394950 Unité cantonale de débriefing: la gestion financière de ce service destiné aux intervenants (et non aux victimes) est actuellement assurée par notre service pour l'ensemble de notre unité. Charges et recettes s'annulent.

3187600 Assurances véhicules à moteur: la hausse s'explique par le renouvellement de véhicules (casco conclue pour les véhicules neufs).

880 Protection civile et 890 OPC

Pas de remarque sur ces comptes. Pour rappel, le 890 n'émarge pas à la Ville mais au Canton, d'où un équilibre entre charges et recettes.

La sous-commission remercie le chef de dicastère, ses chef-fe-s de services et leur personnel pour le travail effectué au service de la Ville.

La rapporteuse
Pascale Gazareth